

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 7 (1929)

Rubrik: Rapport de la Société auxiliaire du Musée

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

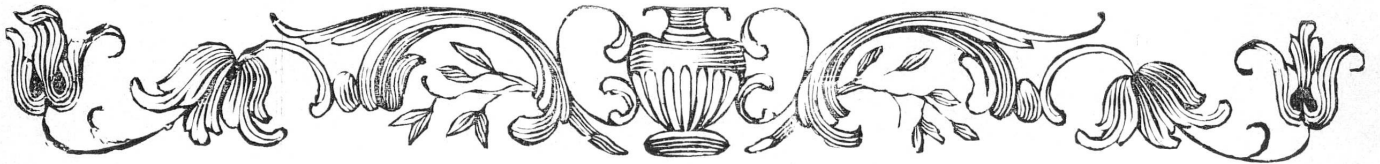
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE

RAPPORT DU PRÉSIDENT

EXERCICE 1928.

Mesdames et Messieurs,



OMME d'habitude, la Direction du Musée a organisé une série de conférences, qui ont eu comme toujours un grand succès; cet hiver même, on a dû presque à chaque séance refuser du monde à l'entrée tant était grande la foule des auditeurs; cela montre bien que les questions artistiques intéressent dans notre ville un cercle de plus en plus étendu.

Nous avons attendu que le cycle des conférences soit terminé pour vous convoquer aujourd'hui en assemblée générale.

J'ai d'abord à vous rappeler la grande perte que notre ville a faite en la personne de M. Camille Martin, membre de notre Comité et ancien Président de notre Société pendant les années 1911 et 1912.

M. Camille Martin s'était intéressé avec passion depuis sa jeunesse à toutes les questions artistiques. Il avait fait des études d'architecture, et, à une époque où la science qu'on appelle « urbanisme » n'était que dans l'enfance en Suisse, il l'avait introduite dans notre pays en traduisant un ouvrage intitulé « L'art de bâtir les villes » de Camille Litta, dans lequel il avait aussi développé quelques-unes de ses idées personnelles. Cette science de l'urbanisme était devenue pour lui toute sa vie, et, ces dernières années, il avait pu mettre en pratique ses théories, grâce à ses fonctions de directeur du plan d'extension. C'est certainement un grand malheur pour notre ville d'avoir perdu un homme aussi compétent dans cette matière, à un moment où toute une série de transformations vont encore modifier l'aspect de notre cité et de ses environs.

Archéologue, Camille Martin a restauré le temple de la Madeleine auquel il a su conserver son caractère très original. Il a écrit également un grand nombre d'articles dans des revues spéciales, soit sur des questions historiques, soit pour défendre son point de vue dans les questions d'urbanisme.

Il joua naturellement un rôle important dans la Société du Heimatschutz et

fut un des premiers partisans de la construction des cités-jardins et d'habitations à bon marché.

Toutes ces activités l'avaient un peu détourné de notre Société et nous espérons cependant qu'il pourrait plus tard nous consacrer de nouveau une partie de son temps.

Malheureusement la mort ne l'a pas voulu et c'est en pleine activité qu'elle l'a arraché brusquement à sa famille et à ses nombreux amis.

Que sa famille reçoive ici l'expression de notre sympathie et l'assurance que nous n'oublierons pas ce vaillant défenseur des causes artistiques à Genève.

Un autre ancien membre de notre Société nous a quitté en 1928. M^{me} Charles Rigaud-Plantamour était la descendante d'une de ces familles genevoises dont le dévouement civique a été une des forces de notre Cité. Profondément patriote, elle suivait encore ces dernières années toutes les manifestations de la vie genevoise.

Elle a voulu témoigner de l'intérêt qu'elle avait pour le Musée en laissant à notre Société une somme de dix mille francs, qui formera désormais le Fonds Rigaud-Plantamour.

Nous vous rappelons que M. Charles Rigaud avait déjà légué au Musée une série d'objets et surtout de très beaux meubles, il y a quelques années.

Comité :

Nous enregistrons avec un vif regret la démission de M. Edouard Kunkler, qui pour des raisons de santé désire quitter notre Comité. Nous l'avions déjà retenu parmi nous il y a quelques années, mais nous avons dû nous incliner devant sa décision renouvelée. M. Kunkler a rendu tant de services à la cause de l'art à Genève que c'est pour les membres de notre Comité un vif chagrin de voir partir un collègue aussi dévoué et aussi compétent.

Cette année viennent en réélection les membres du Comité suivants : MM. Lucien Brunel, Gustave Maunoir, Henri de Ziegler, qui sont tous rééligibles.

Achats :

Nous avons pu terminer cette année l'aménagement du Salon des Délices. Une nouvelle tenture a été placée et les boiseries ont été légèrement patinées à la brosse; l'effet général a certainement gagné en harmonie et nous pouvons être satisfaits de cette solution.

Nous avons profité de cette occasion pour refaire les moulures qui encadraient deux panneaux qui ne font pas partie des boiseries des Délices et qui ont été ajoutés au-dessus des portes; ces panneaux qui proviennent certainement de l'atelier de Jaquet se trouvaient dans les collections du Musée et ont servi à compléter la décoration de la salle.

Notre Comité a l'intention de terminer l'aménagement du Salon des Délices en trouvant un mobilier qui soit du même style, une garniture de cheminée et un

tapis dans le goût de l'époque. Pour commencer, nous avons acquis une paire de landiers de style Louis XVI qui ornent la cheminée.

Il est évident que la meilleure manière de décorer ce salon serait d'y mettre les pastels de La Tour, mais jusqu'ici nous n'avons pas réussi à faire partager notre manière de voir par le Conservateur des Beaux-Arts.

On nous fait l'objection que le célèbre pastel de l'Abbé Huber lisant à la lueur des chandelles serait trop grand pour figurer dans le salon; il faudrait le séparer des autres.

Notre idée à nous est que ces pastels gagneraient beaucoup à être dans un décor de leur époque et que la lumière du Salon des Délices leur serait beaucoup plus favorable que celle de la grande salle du XVIII^{me} siècle.

Enfin le grand portrait de l'Abbé Huber pourrait prendre place dans une salle adjacente.

Nos autres acquisitions comprennent une soupière en porcelaine de Nyon, décor à bleuets; cette pièce provient d'un important service qui a appartenu à la famille de Rougemont qui l'avait commandé pour la Schadau. Nous avons estimé qu'une pièce de cette importance était tout indiquée pour compléter nos séries de Nyon.

A la vente Naly, nous avons acquis deux gouaches attribuées très justement à l'Evêque, qui doivent dater des environs de l'an 1800, si l'on en juge par les costumes des personnages. L'une représente la pierre à Niton sur laquelle sont des pêcheurs, l'autre, l'entrée du port; elles sont toutes deux d'une grande fraîcheur de coloris et à titre de pièces uniques méritaient bien de figurer dans nos collections.

Enfin nous avons fait exécuter en bronze le buste de notre ancien collègue M. Horace de Saussure, œuvre du sculpteur Angst.

Cette figure pensive et d'une aristocratique distinction a été rendue avec un rare talent par le sculpteur. C'est en même temps un hommage rendu à un homme qui a passé toute sa vie au service de l'art et qui était hautement estimé dans toute la Suisse. La famille de Saussure a bien voulu nous aider à acquérir cette œuvre et nous tenons à l'en remercier ici.

En terminant, nous nous demandons s'il ne conviendrait pas de donner un peu plus d'air à notre Musée, les collections deviennent de plus en plus importantes et la place réservée à la peinture nous semble très insuffisante.

Un certain nombre de tableaux sont exposés dans des vestibules, d'autres ne le sont même pas du tout et reposent dans la réserve; c'est le cas pour toute une série d'études de By. Menn par exemple, qui seraient, nous le croyons, fort appréciées si elles voyaient le jour.

C'est à peine s'il y a au Musée dans les salles 20 tableaux de Menn et ils ne sont pas parmi les meilleurs du peintre, si j'en juge par ceux que j'ai vus passer dans une vente publique à Zurich l'an dernier.

L'une des solutions les plus heureuses pour permettre d'étendre la galerie de

peinture serait de mettre toute la sculpture dans la cour du Musée que l'on pourrait couvrir avec une verrière sans grands frais.

La sculpture ne pourrait que gagner à être dans la cour où la lumière lui serait très favorable. Et l'on n'aurait ainsi plus à craindre les protestations de nombreuses personnes qui trouvent que l'on déplace trop souvent les salles de peintres genevois pour les remplacer provisoirement par des expositions étrangères.

Je recommande l'étude du projet à la Direction du Musée qui a déjà réalisé tant de progrès ces dernières années en installant entre autres la salle de conférences et en améliorant la présentation de plusieurs salles.

Le Président:

Emile DARIER.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Mesdames et Messieurs,

Nous avons bénéficié cette année d'un nouveau legs, celui que nous a fait M^{me} Rigaud-Plantamour et qui s'élève à 10.000 francs; grâce à cette libéralité et au fait que nous sommes entrés cette année en possession du legs de 5.000 francs de M^{me} Galopin-Schaub, nous constatons que notre capital a augmenté de 15.000 francs et qu'il s'élève aujourd'hui à 209.449 francs 80.

Voici comment s'est établi cette année notre compte de Dépenses et de Revenus:

Nos frais généraux se sont élevés à	Fr.	523,50
Nous avons acheté pour.	»	7.732,30

Par contre nous avons encaissé les intérêts suivants:

Sur nos Fonds Généraux	Fr.	5.134,50
Sur le Fonds Gillet	»	4.874,05
Les cotisations ont rapporté	»	1.570,25

Si l'on tient compte d'un solde débiteur reporté l'an dernier de 1.336 francs 65, nous avons au 31 décembre dernier un solde actif de 1.986 francs 35, qui a été reporté à nouveau.

Nous avons fait encore quelques arbitrages et l'état de notre portefeuille est satisfaisant.

Tous nos titres américains sont cotés au pair ou au-dessus du pair, sauf une Obligation du type 4 %.

Nous avons fait l'acquisition de quelques actions privilégiées de valeurs d'électricité aux Etats-Unis pour améliorer notre revenu; ces titres sont très bien garantis.

Genève, le 6 mai 1929.

Le Trésorier: G. FATIO.

